

Master | Contrat d'apprentissage |
RNCP 38160

Master 2 Droit Social Parcours Protection Sociale et Rémunérations (M2_PSR)

PRÉSENTATION

► Présentation de la formation

Le Master alterne enseignements (par des universitaires et des professionnels) et activité professionnelle dans des organismes de sécurité sociale, de protection sociale complémentaire et de rémunération complémentaire, pour mieux former les étudiants à leur future vie professionnelle, tout en développant des qualités indispensables de recherche et de rédaction.

Cette formation se distingue par la vision transversale donnée à la formation sur les rémunérations complémentaires et avantages sociaux souvent peu développé dans des masters similaires. L'apprentissage permet aussi aux étudiants une meilleure connaissance du terrain qui leur donnera un atout dans leur futur vie professionnelle.

► Objectifs de la formation

► Métiers visés

- Juriste en droit de la protection sociale.
- Chargé d'études en protection sociale.
- Juriste prévoyance, protection sociale complémentaire.
- Juriste contentieux, protection sociale complémentaire.
- Juriste contentieux, rémunération complémentaire.
- Juriste droit des rémunérations.
- Juriste droit des avantages sociaux.

► Rythme d'alternance

Période d'apprentissage en septembre (sauf journée de rentrée) puis cours 1 semaine sur 2 en alternance d'octobre à mai.
Examens fin mai.
Enfin temps plein en entreprise jusqu'à fin août, la dernière journée étant consacrée à la soutenance du rapport d'alternance et au bilan de l'année.

► Dates de la formation et volume horaire

05/09/2025 > 04/09/2026 (490 heures)
Durée : 1 an

ADMISSION

► Conditions d'admission

Pré-requis :

► Modalités de candidature

CONTACTS

► Vos référents FORMASUP PARIS IDF

Vanessa MASSENGO-KEKOLO

contact@formasup-paris.com

Corinne MAIN

Pour les publics en situation de handicap : consultez nos pages dédiées Apprenants et Entreprises.



► Vos contacts « École/Université »

BASSET Mathieu

psr@assas-universite.fr

01 53 63 53 31

PROGRAMME



Code RNCP 38160

► Direction et équipe pédagogique

ANCIAUX Nicolas, titulaire

ASQUINAZI-BAILLEUX Dominique, titulaire

AUMERAN Xavier, titulaire

BONARDI Amélie, titulaire

CAVALINI Joel, titulaire

COURSIER Philippe, titulaire

DAUXERRE Lydie, titulaire

DI CAMILLO Nicolas, titulaire

ICARD Julien, titulaire

JEANSEN Emeric, titulaire

KEIM-BAGOT Morane, titulaire

MARTINON Arnaud, titulaire

MORVAN Patrick, titulaire

RIANCHO Simon, titulaire

WILLMANN Christophe, titulaire

Des professionnels extérieurs interviendront tout au long de la formation.

Volume horaire
session -1
année 1



Programme détaillé de la formation

1er semestre

EC Obligation à la dette sociale

30h

EC Droit européen de la protection sociale

9h

EC Retraite

20h

EC Santé et prévoyance

60h

EC Rupture du contrat de travail

20h

EC Statut collectif d'entreprise

20h

Méthodologies et Professionnalisation

50h

2nd semestre

EC Contrôle et redressement URSSAF

21h

EC Politique de rémunération

15h

EC Rémunération des dirigeants

15h

EC Actionnariat salarié	15h
EC Epargne salariale	15h
EC AT-MP	30h
EC Santé au travail	10h
EC Droit pénal et droit répressif administratif de la protection sociale	6h
EC Contentieux de la protection sociale	10h
EC Droit du CSE	20h
EC Restructuration d'entreprise	20h
Méthodologies et Professionnalisation	71h
Evaluations	33h

► Modalités pédagogiques

Alternance d'enseignement de fondamentaux, notions et méthodologie, et d'ateliers, conférences et séminaires professionnels.

► Contrôle des connaissances

Contrôle continu, examens et soutenance de mémoire.

► Diplôme délivré

Master 2 Droit social, Parcours Protection Sociale et Rémunérations de l'Université Paris 2 Panthéon-Assas

COMPÉTENCES

- Informer et conseiller les clients et collaborateurs sur les questions relatives à la sécurité sociale, au droit des rémunérations, à la protection sociale légale et complémentaire.
- Défendre les intérêts d'une entreprise lors d'opérations financières et juridiques.
- Conseiller une entreprise dans un cadre législatif.
- Accompagner les dirigeants de l'entreprise dans l'élaboration de stratégie de rémunérations complémentaires.
- Participer à l'élaboration de la politique de l'emploi de l'entreprise.
- Prendre des responsabilités, communiquer et gérer des situations complexes.

► Usages avancés et spécialisés des outils numériques

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention.
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine.

► Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

► **Communication spécialisée pour le transfert de connaissances**

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère.

► **Appui à la transformation en contexte professionnel**
